

# EXTRAIT

## du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 17 avril 2008

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du ***préavis municipal no 26*** qui nous propose :  
**Règlement de police pour la commune de Crassier**
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission ad hoc
- **L'assemblée décide (par 27 OUI, 1 NON, 1 abstention) :**
  - **D'accepter ledit préavis tel que présenté par la Municipalité.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 17 avril 2008.

La Présidente :  
Heidi Arni

La Secrétaire :  
J. Melly Kohler